

# TARIFS 2024 week-end



SALLES		Heure de fermeture			Cuisine	Location vaisselle
		2 h				
UTILISATEURS		Salle du Plessis	Salle municipale	Salle des Ajoncs		
<b>1. ASSOCIATIONS LOI 1901 (associations aigrefeuillaises)</b>					122 €	<p><u>Toute :</u></p> <p>Commune : 41 € Hors commune : 82 €</p> <p><u>Verres uniquement :</u></p> <p>Commune : 26 € Hors commune : 52 €</p>
- 1 <sup>ère</sup> utilisation à but lucratif		Gratuite	Gratuite	Gratuite		
- Autres réservations à but lucratif et association hors commune		23 €	23 €	114 €		
- Réservation assemblée générale ou réunion		Gratuite	Gratuite	Gratuite		
<b>2. ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES OU COMMERCIALES (avec une cellule locale)</b>		103 €	103 €	668 €		
<b>3. PARTICULIERS OU ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES OU COMMERCIALES HORS COMMUNE</b>		138 €	172 €	890 €		
<b>4. PARTICULIERS DE LA COMMUNE</b>		103 €	114 €	343 €		
<b>5. FORFAIT WEEK-END</b>						
- commune				673 €		
- hors commune				1 378 €		
<b>6. RÉUNION</b>		69 €	69 €	114 €		
<b>7. VIN D'HONNEUR</b>		69 €	69 €	Tarifs 1, 2, 3, 4 ou 5		
<b>8. CAUTION</b>		300 €	300 €	800 €		
- Préparation de la salle, la veille, à partir de 17 heures (exceptionnellement, en fonction du planning et après avis du bureau municipal. Non réservable plus de 2 mois à l'avance)		0 €	0 €	0 €		
- Ménage		300 €	300 €	300 €		

## Tarifs 2024 en semaine du lundi au vendredi (hors fériés)

	Salle du Plessis et salle municipale	Salle du Plessis	Salle des Ajoncs	Cuisine	Location vaisselle
	Toute la journée	½ journée	Toute la journée		
Associations (associations aigrefeuillaises : 1 <sup>ère</sup> réservation gratuite)	Gratuite	Gratuite	2 <sup>ème</sup> résa 55 €	122 €	<u>Toute</u> : Commune : 41 € Hors commune : 82 € <u>Verres uniquement</u> : Commune : 26 € Hors commune : 52 €
Organisations professionnelles ou commerciales de la commune	58 €	45 €	343 €		
Particuliers ou organismes professionnelles ou commerciales hors commune	91 €	45 €	456 €		
Particuliers de la commune	58 €	45 €	172 €		

### Conditions d'attribution :

- Arrhes : 1/3 de la location à la réservation.
- Fournir une attestation de responsabilité civile locative.
- Une caution sera demandée à la remise des clés.
- La réservation de la cuisine est obligatoire pour toutes les préparations culinaires